

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE du 29 AVRIL 2026 à Mâcon

Nombre de conseillers en exercice : 77

Présents à la séance : 62

Convocation du 23/04/2026

N°2026-109 (R29) CC

Objet : Finances : Adoption du budget primitif 2026 du budget annexe Mobilités

Secrétaire de séance : Brenda Krasnici

Étaient présents :

Jean-Patrick Courtois	Président	Yves Dupuis	Conseiller communautaire
Christine Robin	1 ^{er} Vice-présidente	Florian Duvernay	Conseiller communautaire
Yoann Charlot	2 ^e Vice-président	Vincent Faguet	Conseiller communautaire
Claude Cannel	3 ^e Vice-présidente	Philippe Genetier	Conseiller communautaire
Dominique Deynoux	4 ^e Vice-président	Nathalie Goncalves	Conseillère communautaire
Anne Brochette	5 ^e Vice-présidente	Sandrine Jailloux	Conseillère communautaire
Hervé Carreau	6 ^e Vice-président	Bernard Justin	Conseiller communautaire
Véronique-Laure Verraest	7 ^e Vice-présidente	Brenda Krasnici	Conseillère communautaire
Jacques Doussot	8 ^e Vice-président	Jean-Louis Lapray	Conseiller communautaire
Virginie Chevalier	9 ^e Vice-présidente	Frédéric Lassalas	Conseiller communautaire
Pascal Large	10 ^e Vice-président	Véronique Lefeuvre	Conseillère communautaire
Caroline Théveniaud	11 ^e Vice-présidente	Éric Maréchal	Conseiller communautaire
Jérôme Chevalier	12 ^e Vice-président	Jean-Pierre Mathieu	Conseiller communautaire
Géraldine Gras-Comtet	13 ^e Vice-présidente	Sylvie Outurquin	Conseillère communautaire
Jean-Pierre Pacaud	14 ^e Vice-président	Edson Pacheco (jusqu'au R14)	Conseiller communautaire
Alban Vossion	15 ^e Vice-président	Claire Pelletier	Conseillère communautaire
Romain Auvigüe	Conseiller communautaire	Didier Pin	Conseiller communautaire
Myriam Bize	Conseillère communautaire	Yves Piponnier	Conseiller communautaire
Émile Blondet	Conseiller communautaire	Maxim Plat (à c. du R8)	Conseiller communautaire
Patrick Buhot	Conseiller communautaire	Thierry Pothier	Conseiller communautaire
Robert Casenove	Conseiller communautaire	Hervé Poyet	Conseiller communautaire
Émilie Clerc	Conseillère communautaire	Hervé Reynaud	Conseiller communautaire
Grégory Cochet	Conseiller communautaire	Jacques Sauvageot	Conseiller communautaire
Philippe Commerçon	Conseiller communautaire	Serge Thirard	Conseiller communautaire
Ève Comtet-Sorabella	Conseillère communautaire	Marie-Thérèse Thomas	Conseillère communautaire
René-Pierre Daniel	Conseiller communautaire	Marie-Charlotte Üner	Conseillère communautaire
Baptiste Delcroix	Conseiller communautaire	Amélie Voisin (jusqu'au R13)	Conseillère communautaire
Philippe Demousseau	Conseiller communautaire	Christelle Voisin	Conseillère communautaire
Joseph De Sonis	Conseiller communautaire	Yann Yangir	Conseiller communautaire
Rémy Desplanches	Conseiller communautaire	Philippe Curial	Conseiller suppléant
André Dewerd	Conseiller communautaire	Gilles Poncet	Conseiller suppléant
Olivier Di Lorenzo	Conseiller communautaire	Jennifer Trouillet	Conseillère suppléante

Étaient excusés, ayant remis pouvoir :

Catherine Amaro à Émile Blondet	Chanel Martins à Christine Robin
Valérie Bouilloux à Anne Brochette	Marion Neto à Nathalie Goncalves
Catherine Carle-Vigüier à Caroline Théveniaud	Edson Pacheco à Yoann Charlot (à c. du R15)
Benjamin Dix à Jean-Patrick Courtois	Sandra Robin à Hervé Reynaud
Christophe Juvanon à Vincent Faguet	Amélie Voisin à Maxim Plat (à c. du R14)
Eric Lagrange à Alban Vossion	

Étaient excusés et représentés :

Laurent Condemine représenté par Gilles Poncet
Emmanuel Penet De Monterno représenté par Philippe Curial
Kévin Tessieux représenté par Jennifer Trouillet

Étaient excusés :

Valentin Carreras	Maxim Plat (jusqu'au R7)
Laurent Debize	Yannick Vacher
Sébastien Jarjat	

Rapporteur : Dominique Deynoux

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-26 à L1612-28 et L1612-35,

Vu les statuts de MBA,

Vu la délibération n°2026-044 du 15 avril 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026 de MBA,

Vu l'avis du Bureau Permanent du 22 avril 2026,

Vu l'information de la Conférence des Maires du 23 avril 2026,

Vu le projet de budget Primitif 2026 du budget annexe Mobilités proposé par le Président de MBA,

Le rapporteur entendu,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

5 voix CONTRE,

À la majorité,

ADOPTE le budget Primitif 2026 du budget annexe Mobilités de Mâconnais Beaujolais Agglomération, tel que joint en annexe, de la manière suivante :

En section de fonctionnement :	13 060 789,01 €
En section d'investissement :	7 838 468,58 €
Soit un budget total de :	20 899 257,59 €

PRÉCISE QUE :

- Les budgets (principal et annexes) sont mis à disposition du public au siège de MBA et dans les mairies des communes membres dans un délai de 15 jours à compter de l'examen de la présente délibération,
- Le présent rapport et la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sont mis en ligne sur le site internet de MBA dans un délai d'un mois à compter de l'examen de la présente délibération,
- La présentation brève et synthétique est jointe en annexe de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le 2^e vice-président
en charge de l'Administration générale

Yoann Charlot



La secrétaire de séance

Brenda Krasnici



RAPPORT DU BUDGET PRIMITIF

2026 Budget annexe Mobilités



Mâconnais-Beaujolais
Agglomération

Contexte réglementaire

Le code général des collectivités territoriales dispose qu'un débat a lieu en conseil communautaire sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de 10 semaines précédant l'examen de celui-ci. Ce dernier s'est tenu lors du conseil communautaire du 15 avril 2026.

La présentation du budget Primitif constitue la dernière étape du cycle budgétaire. Il traduit les prévisions du budget en recettes et en dépenses par politique publique menée par MBA.

Le vote au 29 avril 2026 des budgets Primitifs s'accompagnera de l'affectation prévisionnelle des résultats antérieurs, les comptes administratifs 2025 étant votés en juin. Il y aura donc un vote d'un budget supplémentaire.

Ce rapport sera mis à disposition du public à MBA et il sera avisé de cette mise à disposition par tout moyen : site Internet, réseaux sociaux... Sa mise en ligne sur le site Internet de MBA doit intervenir dans le mois de son adoption.

Sommaire

Table des matières

1	La section de fonctionnement	4
1.1	Les recettes	4
1.2	Les dépenses	5
2	La section d'investissement	7
2.1	Les recettes	7
2.2	Les dépenses	8
2.3	Le financement des investissements	9

1 La section de fonctionnement

Le budget primitif de la section de fonctionnement s'équilibre à 13 060 789,01 euros, soit – 3 % par rapport au BP 2025 (BS et DM compris).

1.1 Les recettes

Recettes de fonctionnement		BP2024	BP2025	BP2026	CA2025	Evo BP26/25
Chapitre 013	Atténuations de charges	-	2 500,00	2 500,00	-	0%
Chapitre 73/731	Impôts et taxes	6 500 000,00	7 400 000,00	7 487 000,00	7 292 847,07	1%
Chapitre 74	Dotations et participations	1 435 000,00	1 443 500,00	1 498 500,00	1 512 207,84	4%
Chapitre 75	Produits de gestion courante	516 000,00	758 000,00	510 000,00	519 225,81	-33%
Total recettes de gestion		8 451 000,00	9 604 000,00	9 498 000,00	9 324 280,72	-1%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	-	1 500,00	-	1 500,00	/
Chapitre 78	Reprises sur provisions	-	-	1 800,00	-	/
Total recettes réelles de fonctionnement		8 451 000,00	9 605 500,00	9 499 800,00	9 325 780,72	-1%
Chapitre 042	Opérations d'ordre	507,00	5 600,00	7 000,00	5 507,00	25%
Total recettes de fonctionnement		8 451 507,00	9 611 100,00	9 506 800,00	9 331 287,72	-1%
Résultat reporté		8 014 174,10	3 851 073,15	3 553 989,01	-	-8%
TOTAL BP		16 465 681,10	13 462 173,15	13 060 789,01	9 331 287,72	-3%

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 2 500,00 €

Ces recettes comprennent la participation des agents aux titres restaurant.

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 7 487 000,00 €

7 440 000 euros correspondent au versement mobilité payé par les entreprises. Il est proposé une évolution prudente de + 2% par rapport au montant perçu en 2025.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	BP 2026
Versement transport	5 533 565,15 €	6 072 954,17 €	6 354 568,48 €	6 942 198,97 €	7 157 530,36 €	7 292 847,07 €	7 440 000,00 €
<i>Evolution</i>	/	539 389,02 €	281 614,31 €	587 630,49 €	215 331,39 €	135 316,71 €	147 152,93 €
<i>Evolution</i>	/	10%	5%	9%	3%	2%	2%

47 000 euros correspondent à la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance versée par l'Etat et qui sera redistribuée aux communes en tenant compte de la répartition de l'exercice de la compétence et de la longueur de voirie sur laquelle la commune exerce la compétence « voirie ».

Chapitre 74 – Dotations et participations : 1 498 500,00 €

Ce montant correspond à :

- La subvention versée par la Région « DGD » pour l'exercice de la compétence transport scolaire (montant identique à 2025) pour 1 435 000 euros
- La subvention du Ministère des transports relative aux crédits AOM pour 63 500 euros (montant identique à 2025)

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 510 000,00 €

Le montant inscrit proposé comprend notamment :

- Les redevances des délégataires pour 460 000 euros
- Le loyer issu de la location du dépôt à la SPL pour 50 000 euros

Chapitre 78 – Autres produits de gestion courante : 1 800,00 €

Afin de neutraliser la charge de constitution des provisions 2026, il est inscrit une reprise de provision du même montant constaté au chapitre 68 soit 1 800 €.

1.2 Les dépenses

Dépenses de fonctionnement		BP2024	BP2025	BP2026	CA2025	Evo BP26/25
Chapitre 011	Charges à caractère général	4 190 785,93	4 226 540,00	4 258 659,53	3 139 288,64	1%
Chapitre 012	Charges de personnel	930 000,00	982 325,00	1 060 461,93	982 324,97	8%
Chapitre 014	Atténuations de produits	3 000,00	3 000,00	50 000,00	-	1567%
Chapitre 65	Charges de gestion courante	5 205 790,00	5 342 124,00	4 953 888,96	4 568 871,73	-7%
Total dépenses de gestion		10 329 575,93	10 553 989,00	10 323 010,42	8 690 485,34	-2%
Chapitre 66	Charges financières	-	-	-	-	/
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	14 000,00	4 000,00	2 000,00	-	-50%
Chapitre 68	Provisions	-	-	1 800,00	-	/
Total dépenses réelles de fonctionnement		10 343 575,93	10 557 989,00	10 326 810,42	8 690 485,34	-2%
Chapitre 042	Opérations d'ordre	631 515,00	1 012 000,00	1 025 000,00	937 886,52	1%
Total dépenses de fonctionnement		10 975 090,93	11 569 989,00	11 351 810,42	9 628 371,86	-2%
Virement à la section d'investissement		5 490 590,77	1 892 184,15	1 708 978,59		-10%
TOTAL BP		16 465 681,70	13 462 173,15	13 060 789,01	9 628 371,86	-3%

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 4 258 659,53 €

Les dépenses de fonctionnement en gestionnaire Transport sont estimées à 3 724 500 euros, ce qui représente 87 % des demandes budgétaires du chapitre.

Il est proposé d'inscrire notamment pour 2026 :

- Pour les transports scolaires, 2 302 000 euros comportant les RPI
- 681 000 euros pour les lignes périurbaines et le savoir rouler à vélo
- 382 265 euros de réparations et de maintenance
- 368 000 euros pour la taxe sur les salaires relative à la DSP et la compensation de la tarification scolaire
- 334 694,53 euros de charges de centralité
- 48 500 euros de dépenses de communication : challenge mobilité, impression d'affiche et de flyers, intervention d'animateurs pour le programme « Mai à vélo » ...
- 46 000 euros pour le paiement de frais de mise à disposition aux communes et pour l'entretien des voies cyclables
- 35 400 euros pour des audits sur les sentiers de randonnée
- 13 900 euros de cotisations aux différents organismes (GART, AGIR, Vélo et territoire, ...)

	2022	2023	2024	2025	BP26
Part moyens matériels des charges de centralité	277 607,41	388 224,00	418 096,55	334 694,53	334 694,53

Chapitre 012 - Charges de personnel : 1 060 461,93 €

Ce chapitre comprend :

- Les charges de centralité pour 792 702 euros
- Le salaire des agents affectés à la compétence pour 267 760 euros

	2022	2023	2024	2025	BP26
Part moyens humains des charges de centralité	600 848,00	926 863,00	930 000,00	792 701,93	792 701,93

Chapitre 014 – Atténuations de produits : 50 000,00 €

Le montant correspond à la restitution du versement mobilité suite à un éventuel trop-perçu pour 3 000 euros et 47 000 euros pour le reversement aux communes de la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance versée par l'Etat.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 4 953 888,96 €

Ce montant correspond notamment :

- A la redevance payée au délégataire pour 4 560 000 euros
- Aux fonds de concours versés au titre de l'aménagement des pistes cyclables pour 352 879,05 euros
- A la participation financière au SIVOS Azé et Saint Gengoux pour 30 000 euros correspondant au remboursement de la prise en charge du transport des enfants domiciliés sur la commune d'Azé
- A la subvention de 5 000 euros pour l'animation vélo en ville à Mâcon

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 2 000,00 €

Ce montant correspond aux titres annulés sur les exercices précédents.

Chapitre 68 – Charges exceptionnelles : 1 800,00 €

Des crédits sont inscrits au titre des provisions pour couvrir le risque de dépréciations d'actifs, relatives à l'impossible recouvrement des restes à recouvrer. Le risque 2026 est évalué à 1 800 €.

2 La section d'investissement

Le budget primitif de la section d'investissement s'équilibre à 7 838 468,58 euros, soit - 24 % par rapport au BP 2025 (BS et DM compris).

2.1 Les recettes

Recettes d'investissement		BP2024	BP2025	BP2026	CA2025	Evo BP26/25
Chapitre 10	Dotations et fonds de participation	2 073 599,67	4 011 854,20	-	4 011 854,20	/
Chapitre 13	Subventions d'investissement	291 000,00	46 012,00	1 248 130,26	192 333,22	2613%
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	205 000,00	3 304 649,85	3 639 782,60	-	10%
Total recettes réelles d'investissement		2 569 599,67	7 362 516,05	4 887 912,86	4 204 187,42	-34%
Chapitre 040	Opérations d'ordre	631 515,00	1 012 000,00	1 025 000,00	937 886,52	1%
Chapitre 041	Opérations d'ordre	50 000,00	2 700,00	-	2 700,00	/
Total recettes d'investissement		3 251 114,67	8 377 216,05	5 912 912,86	5 144 773,94	-29%
Excédent reporté		534 486,72	-	216 577,13	-	/
Virement à la section d'investissement		5 490 590,77	1 892 184,15	1 708 978,59	-	-10%
TOTAL BP		9 276 192,16	10 269 400,20	7 838 468,58	5 144 773,94	-24%

Chapitre 13 – Subvention d'investissement : 1 248 130,26 € dont 964 609,26 €

Parmi les nouvelles inscriptions :

- La subvention pour la création des itinéraires cyclables à Hurigny, Charnay et Varennes pour 235 775 euros
- La subvention du Département de l'Ain pour le parking relais pour 42 746 euros

Chapitre 16 – Emprunt : 3 639 782,60 €

Il s'agit d'un emprunt d'équilibre qui pourra être potentiellement contracté pour financer les investissements inscrits. Pour rappel, aucun encours de dette n'est présent sur ce budget.

2.2 Les dépenses

Dépenses d'investissement		BP2024	BP2025	BP2026	CA2025	Evo BP26/25
Chapitre 16	Dettes et assimilés	-	-	-	-	/
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	371 141,00	458 467,60	753 174,10	27 541,72	64%
Chapitre 21	Immobilisation corporelles	7 004 544,16	4 140 355,19	2 846 387,39	2 071 263,55	-31%
Chapitre 23	Immobilisation en cours	1 850 000,00	3 638 053,00	4 231 907,09	796 960,13	16%
Total dépenses réelles d'investissement		9 225 685,16	8 236 875,79	7 831 468,58	2 895 765,40	-5%
Chapitre 040	Opérations d'ordre	507,00	5 600,00	7 000,00	5 507,00	25%
Chapitre 041	Opérations d'ordre	50 000,00	2 700,00	-	2 700,00	/
Total dépenses d'investissement		9 276 192,16	8 245 175,79	7 838 468,58	2 903 972,40	-5%
Déficit reporté		-	2 024 224,41	-		/
TOTAL BP		9 276 192,16	10 269 400,20	7 838 468,58	2 903 972,40	-24%

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 753 174,10 € dont 40 724,10 € de RAR

Il est proposé d'inscrire 712 450 euros de dépenses nouvelles avec notamment :

- 500 000 euros d'études dans le cadre de l'AP aménagement d'itinéraires cyclables
- 115 000 euros pour des frais d'études de renouvellement de la DSP (100 000 euros) et pour les études covoiturage avec le SYTRAL (15 000 euros)
- 45 600 euros pour l'achat de licences logiciels

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 2 846 387,39 € dont 23 587,39 € de RAR

Il est proposé d'inscrire 2 822 800 euros de dépenses nouvelles avec notamment :

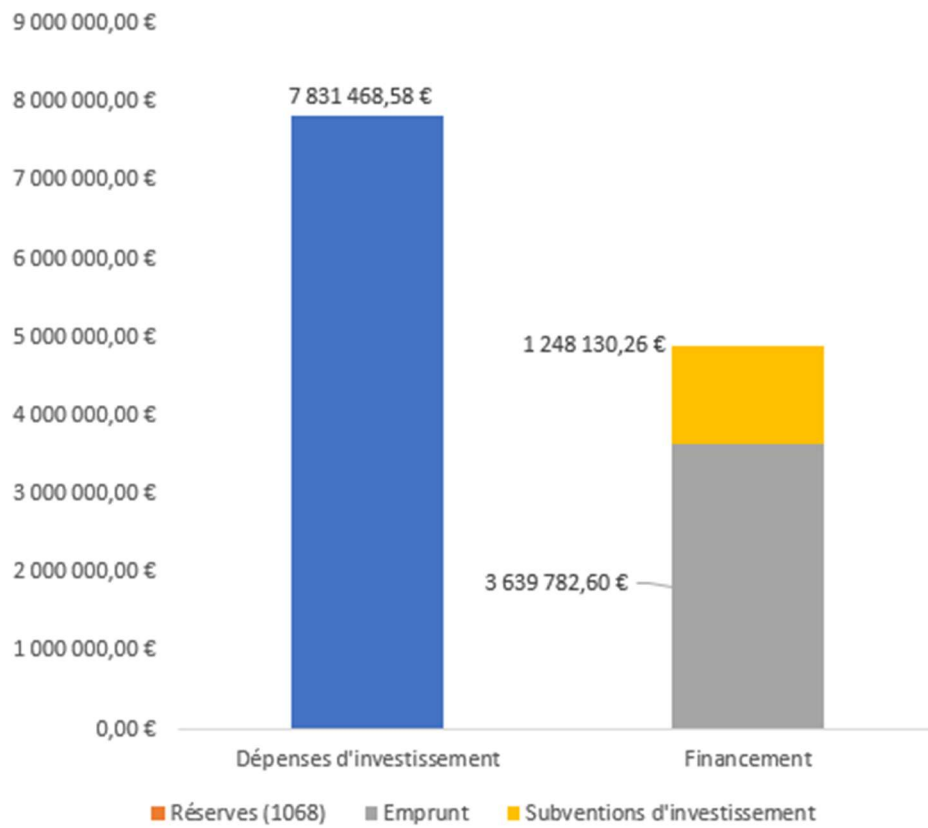
- 2 330 000 euros pour le renouvellement de la flotte de bus et 25 000 € pour leur flocage
- 213 000 euros pour la mise en place de la vidéosurveillance dans les minibus et la mise en place de l'open/post paiement
- 141 000 euros pour le matériel UBI pour l'open paiement
- 49 500 euros de marquages, réparations du parking et dépôt TREMA

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 4 231 907,09 € dont 140 037,80 € de RAR

Il est proposé d'inscrire 4 091 869,29 euros de dépenses nouvelles avec notamment :

- 1 579 169,29 euros pour l'enveloppe de fonds de concours aménagement cyclable 2020-2026
- 1 440 000 euros pour les travaux du parking relais (phase 1 et 2 engagées en 2026) et les travaux d'accessibilité de l'agence Tréma
- 525 000 euros pour les études et travaux suivants : abri vélo et création voie cyclable (15 000 euros jalonnement Nord) + MOE voie d'accès St Clément et parking Bigonnet (510 000 euros)
- 300 000 euros pour la nouvelle enveloppe 2026-2032 de fonds de concours aménagement cyclables
- 20 000 euros pour l'acquisition et l'installation de 2 abris vélos pour 2 sites MBA (DCE et DDM)

2.3 Le financement des investissements





Mâconnais-Beaujolais
Agglomération

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION
COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 20007030800040
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET AMENDES

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : BUDGET MOBILITES

Instruction budgétaire et comptable M.43(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	34

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	35
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	36
B1.7 - Etat des engagements reçus	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	45

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement :7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 060 789,01	9 506 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 553 989,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 060 789,01	13 060 789,01

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 634 119,29	6 657 282,19
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	204 349,29	964 609,26
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 216 577,13
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 838 468,58	7 838 468,58

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	20 899 257,59	20 899 257,59
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 226 540,00	0,00	4 258 659,53	4 258 659,53	4 258 659,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	982 325,00	0,00	1 060 461,93	1 060 461,93	1 060 461,93
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 344 124,00	0,00	4 953 888,96	4 953 888,96	4 953 888,96
Total des dépenses de gestion des services		10 555 989,00	0,00	10 323 010,42	10 323 010,42	10 323 010,42
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 557 989,00	0,00	10 326 810,42	10 326 810,42	10 326 810,42
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 892 184,15		1 708 978,59	1 708 978,59	1 708 978,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 012 000,00		1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 904 184,15		2 733 978,59	2 733 978,59	2 733 978,59
TOTAL		13 462 173,15	0,00	13 060 789,01	13 060 789,01	13 060 789,01

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 060 789,01
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	7 400 000,00	0,00	7 487 000,00	7 487 000,00	7 487 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 443 500,00	0,00	1 498 500,00	1 498 500,00	1 498 500,00
75	Autres produits de gestion courante	759 500,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 605 500,00	0,00	9 498 000,00	9 498 000,00	9 498 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 605 500,00	0,00	9 499 800,00	9 499 800,00	9 499 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL		9 611 100,00	0,00	9 506 800,00	9 506 800,00	9 506 800,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 553 989,01
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 060 789,01
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 726 978,59
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	458 467,60	40 724,10	712 450,00	712 450,00	753 174,10
21	Immobilisations corporelles	4 140 355,19	23 587,39	2 822 800,00	2 822 800,00	2 846 387,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 638 053,00	140 037,80	4 091 869,29	4 091 869,29	4 231 907,09
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 236 875,79	204 349,29	7 627 119,29	7 627 119,29	7 831 468,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 236 875,79	204 349,29	7 627 119,29	7 627 119,29	7 831 468,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 600,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
	TOTAL	8 242 475,79	204 349,29	7 634 119,29	7 634 119,29	7 838 468,58

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 838 468,58
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	46 012,00	964 609,26	283 521,00	283 521,00	1 248 130,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 304 649,85	0,00	3 639 782,60	3 639 782,60	3 639 782,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 350 661,85	964 609,26	3 923 303,60	3 923 303,60	4 887 912,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	4 011 854,20	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 011 854,20	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 362 516,05	964 609,26	3 923 303,60	3 923 303,60	4 887 912,86
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 892 184,15		1 708 978,59	1 708 978,59	1 708 978,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 012 000,00		1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 904 184,15		2 733 978,59	2 733 978,59	2 733 978,59
TOTAL		10 266 700,20	964 609,26	6 657 282,19	6 657 282,19	7 621 891,45

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	216 577,13
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 838 468,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 726 978,59

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 258 659,53		4 258 659,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 060 461,93		1 060 461,93
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 953 888,96		4 953 888,96
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 800,00	1 025 000,00	1 026 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 708 978,59	1 708 978,59
	Dépenses d'exploitation – Total	10 326 810,42	2 733 978,59	13 060 789,01

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 060 789,01
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	7 000,00	7 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	753 174,10	0,00	753 174,10
21	Immobilisations corporelles (6)	2 846 387,39	0,00	2 846 387,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 231 907,09	0,00	4 231 907,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 831 468,58	7 000,00	7 838 468,58

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 838 468,58
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 500,00		2 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	7 487 000,00		7 487 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 498 500,00		1 498 500,00
75	Autres produits de gestion courante	510 000,00		510 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 800,00	0,00	1 800,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 499 800,00	7 000,00	9 506 800,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	3 553 989,01
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 060 789,01
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 248 130,26	0,00	1 248 130,26
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 639 782,60	0,00	3 639 782,60
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 025 000,00	1 025 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 708 978,59	1 708 978,59
Recettes d'investissement – Total		4 887 912,86	2 733 978,59	7 621 891,45

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	216 577,13
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 838 468,58
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 226 540,00	4 258 659,53	4 258 659,53
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 200,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	300,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	530,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	3 277 300,00	3 361 550,00	3 361 550,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	600,00	600,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	12 715,00	23 500,00	23 500,00
61551	Entretien matériel roulant	26 500,00	26 500,00	26 500,00
6156	Maintenance	210 444,80	330 265,00	330 265,00
6161	Multirisques	5 584,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	37 104,00	35 400,00	35 400,00
618	Divers	9 955,20	5 300,00	5 300,00
6226	Honoraires	12 500,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	10 850,00	10 850,00	10 850,00
6236	Catalogues et imprimés	7 457,00	7 500,00	7 500,00
6238	Divers	22 759,00	27 000,00	27 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	2 500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	1 900,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	450,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 296,00	13 900,00	13 900,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	542 010,00	350 694,53	350 694,53
62878	Remb. frais à des tiers	2 485,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres	5 000,00	5 500,00	5 500,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 700,00	5 400,00	5 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	982 325,00	1 060 461,93	1 060 461,93
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	764 100,00	792 701,93	792 701,93
6331	Versement de mobilité	950,00	1 170,00	1 170,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	740,00	740,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	3 220,00	3 220,00
6411	Salaires, appointements, commissions	100 100,00	121 850,00	121 850,00
6413	Primes et gratifications	1 200,00	1 520,00	1 520,00
6414	Indemnités et avantages divers	51 000,00	64 760,00	64 760,00
6415	Supplément familial	800,00	520,00	520,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 000,00	38 730,00	38 730,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 000,00	23 230,00	23 230,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 000,00	3 700,00	3 700,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 875,00	7 320,00	7 320,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	3 000,00	50 000,00	50 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	3 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 344 124,00	4 953 888,96	4 953 888,96
6552	Subventions d'équipement versées	398 024,00	352 879,05	352 879,05
6553	Subventions de fonctionnement versées	4 939 100,00	4 599 000,00	4 599 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	5 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 000,00	2 009,91	2 009,91
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		10 555 989,00	10 323 010,42	10 323 010,42
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	1 800,00	1 800,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	1 800,00	1 800,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		10 557 989,00	10 326 810,42	10 326 810,42
023	Virement à la section d'investissement	1 892 184,15	1 708 978,59	1 708 978,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 012 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 012 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 904 184,15	2 733 978,59	2 733 978,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 904 184,15	2 733 978,59	2 733 978,59
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 462 173,15	13 060 789,01	13 060 789,01

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 060 789,01
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
64198	Autres remboursements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	7 400 000,00	7 487 000,00	7 487 000,00
734	Versement de mobilité	7 400 000,00	7 487 000,00	7 487 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 443 500,00	1 498 500,00	1 498 500,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 435 000,00	0,00	0,00
748	Des tiers	8 500,00	1 498 500,00	1 498 500,00
75	Autres produits de gestion courante	759 500,00	510 000,00	510 000,00
757	Produits des cessions d'éléments d'actif	709 500,00	460 000,00	460 000,00
7588	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		9 605 500,00	9 498 000,00	9 498 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	1 800,00	1 800,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	1 800,00	1 800,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		9 605 500,00	9 499 800,00	9 499 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 600,00	7 000,00	7 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	5 600,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 600,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 611 100,00	9 506 800,00	9 506 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 553 989,01
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 060 789,01
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	458 467,60	712 450,00	712 450,00
2031	Frais d'études	428 428,50	665 500,00	665 500,00
2033	Frais d'insertion	2 700,00	1 350,00	1 350,00
2051	Concessions et droits assimilés	27 339,10	45 600,00	45 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 140 355,19	2 822 800,00	2 822 800,00
2128	Aménagement Autres terrains	94 000,00	79 000,00	79 000,00
2135	Installations générales, agencements	450,00	13 000,00	13 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	3 100,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	123 796,18	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	3 572 189,32	2 330 000,00	2 330 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	5 063,39	4 800,00	4 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	341 756,30	393 000,00	393 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 638 053,00	4 091 869,29	4 091 869,29
2313	Constructions	969 769,00	1 985 000,00	1 985 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 656 484,00	2 106 869,29	2 106 869,29
238	Avances commandes immo. incorp.	11 800,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 236 875,79	7 627 119,29	7 627 119,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 236 875,79	7 627 119,29	7 627 119,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 600,00	7 000,00	7 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 600,00	7 000,00	7 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 000,00	7 000,00	7 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	600,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 600,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 242 475,79	7 634 119,29	7 634 119,29

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	204 349,29
+	
D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 838 468,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	46 012,00	283 521,00	283 521,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	46 012,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	235 775,00	235 775,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	47 746,00	47 746,00
13188	des tiers	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 304 649,85	3 639 782,60	3 639 782,60
1641	Emprunts en euros	3 304 649,85	3 639 782,60	3 639 782,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 350 661,85	3 923 303,60	3 923 303,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 011 854,20	0,00	0,00
1068	Autres réserves	4 011 854,20	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 011 854,20	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 362 516,05	3 923 303,60	3 923 303,60
021	Virement de la section d'exploitation	1 892 184,15	1 708 978,59	1 708 978,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 012 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
28031	Frais d'études	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	840 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	172 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 904 184,15	2 733 978,59	2 733 978,59
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 904 184,15	2 733 978,59	2 733 978,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 266 700,20	6 657 282,19	6 657 282,19

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	964 609,26
	+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	216 577,13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 838 468,58

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	1	2023-12-14
L	Frais d'étude	5	14/12/2023
L	Frais d'insertion	5	14/12/2023
L	Concessions et droits assimilés	2	14/12/2023
L	Agencements et aménagement de terrain nus - clôtures, panneaux?	6	14/12/2023
L	Agencements et aménagement de terrain bâtiments - clôtures, panneaux?	6	14/12/2023
L	Agencements et aménagement de terrain - Autres terrains - clôtures, panneaux?	6	14/12/2023
L	Bâtiments	25	14/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Abribus, poteaux ?	5	14/12/2023
	Autres bâtiments	25	14/12/2023
L	Installations complexes spécialisées	10	14/12/2023
L	Installations à caractère spécifique	10	14/12/2023
L	Matériels industriel	10	14/12/2023
L	Outillage industriel	10	14/12/2023
L	Matériels de transport d'exploitation	10	14/12/2023
L	Agencements et aménagement du matériel et outillage industriels	10	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	14/12/2023
L	Installations générales, agencements, aménagement divers	10	14/12/2023
L	Matériels de transport	7	14/12/2023
L	Matériel de bureau et matériel informatique informatique	4	14/12/2023
L	Mobilier	10	14/12/2023
L	Autres	10	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	216 577,13	216 577,13
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	760 259,97	760 259,97
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	976 837,10	976 837,10

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	976 837,10	976 837,10
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	976 837,10	976 837,10

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	7 000,00	7 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 733 978,59	2 733 978,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 726 978,59	2 726 978,59

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 000,00	7 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 000,00	7 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 000,00	7 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 733 978,59	III 2 733 978,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 733 978,59	2 733 978,59
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 025 000,00	1 025 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 708 978,59	1 708 978,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6553		Mise à disposition des vélos ACTIONS SAVOIR ROULER A VELO	OTC MACON VELO EN VILLE	Etablissement de droit public Association	73 255,93 5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2026-07/2026 FDC Aménagement itinéraires cyclables 26-32	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	300 000,00	1 200 000,00
202005/2020 ITINÉRAIRES CYCLABLES	4 250 000,00	0,00	4 250 000,00	4 199 999,90	50 000,10	0,00
2026-05/2026 RENOUVELLEMENT DES BUS	0,00	6 080 000,00	6 080 000,00	0,00	2 330 000,00	3 750 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à Site internet. Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE PEPINIERE CITE	CITE DE L ENTREPRISE	01/01/2016	-	20007030800040	SPA	Oui
BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	DECHETS MENAGERS	01/01/2018	-	20007030800057	SPA	Non
BUDGET ANNEXE GEMAPI	GEMAPI	01/01/2020	-	20007030800057	SPA	Non
BUDGET ANNEXE EAU	EAU	01/01/2020	-	20007030800081	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT	01/01/2020	-	20007030800073	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 68

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/04/2026

Présenté par le Président,

A Macon le 29/04/2026

le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A Macon, le 29/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

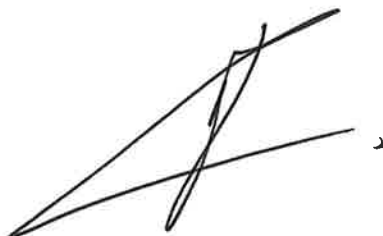
Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le **- 6 MAI 2026**

et de la publication le **- 6 MAI 2026**

À Maçon, le **- 6 MAI 2026**

Le 2e vice-président
en charge de l'Administration générale

Yoann Charlot



Conseil Communautaire - MERCREDI 29 AVRIL 2026
LISTE D'EMARGEMENT DOCUMENTS BUDGETAIRES - BUDGET PRIMITIF 2026

N°	PRENOM	NOM	Budget primitif 2026 Budget principal	Budget primitif 2026 Budget annexe Cité de l'entreprise	Budget primitif 2026 Budget annexe Mobilités	Budget primitif 2026 Budget annexe Déchets ménagers	Budget primitif 2026 Budget annexes GEMAPI	Budget primitif 2026 Budget annexe Eau	Budget primitif 2026 Budget annexe Assainissement
49	Thierry	POTIER							
50	Hervé	POYET							
51	Hervé	REYNAUD							
52	Sandra	ROBIN	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée
53	Jacques	SAUVAGEOT							
54	Kévin	TESSIEUX	<small>Représenté par M. THOMAS</small> 	<small>Représenté par M. THOMAS</small> 	<small>Représenté par M. THOMAS</small> 	<small>Représenté par M. THOMAS</small> 	<small>Représenté par M. THOMAS</small> 	<small>Représenté par M. THOMAS</small> 	<small>Représenté par M. THOMAS</small>
55	Serge	THIRARD							
56	Marie-Thérèse	THOMAS							
57	Marie-Charlotte	ÛNER							
58	Yannick	VACHER	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé
59	Amélie	VOISIN	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée
60	Christelle	VOISIN							
61	Yann	YANGIR					Excusé		